



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

liquidation des pensions

Question écrite n° 121918

Texte de la question

M. François Liberti appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les délais d'attente imposés aux futurs retraités pour la liquidation de leurs dossiers. Plusieurs personnes lui ont indiqué un retard important dans l'échéance de leur pension de retraite. La réponse qui leur est donnée au niveau de l'administration est qu'il n'y a pas assez de contrôleurs pour faire face au départ en retraite des « papys boom ». Encore une fois, par manque de personnel, c'est le service public qui n'est pas assuré normalement et ses usagers qui en pâtissent. Il lui indique que ses interlocuteurs, dans l'attente de leur pension, n'ont aucun revenu pour vivre. Aussi, il lui demande de prendre des dispositions urgentes pour que les services concernés soient dotés de personnels supplémentaires afin que les milliers de dossiers en retard puissent être traités dans les meilleurs délais.

Données clés

Auteur : [M. François Liberti](#)

Circonscription : Hérault (7^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121918

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : santé et solidarités (II)

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 avril 2007, page 3509